



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE RÉGIONALE TENUE LE 12 JUIN 2019 À L'HÔTEL MONTFORT À NICOLET

À 18 h 05, Natacha Savoie, présidente du Comité de communication, des technologies et d'élection souhaite la bienvenue à toutes les participantes et participants à notre Assemblée générale annuelle régionale. Elle spécifie qu'il est encore temps de poser sa candidature pour être délégué au Congrès de l'OIIQ qui se tiendra le 25 novembre 2019. Elle explique le déroulement de la soirée et souligne que la Soirée Reconnaissance aura lieu immédiatement après l'AGAR.

Elle présente les membres du Conseil de section, soit Karine Beaudoin, René-Jocelyn Blanchette, Sarah-Danielle Blier, Geneviève Campbell, Natalie Gélinas, Annie Laberge, Chantal Lehoux, Josyane Pinard et Julie St-Onge. Elle souligne également la présence de Josée Simoneau, directrice des soins infirmiers au CIUSSS MCA, d'Isabelle Degrandpré et de Johanne Dumas de la Banque Nationale, ainsi que de Joël Brodeur, directeur, développement et soutien professionnel à l'OIIQ.

Elle laisse la parole à la présidente Julie St-Onge qui ouvrira officiellement l'Assemblée.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE RÉGIONALE (AGAR) 2019 : Nous commençons tout d'abord par l'Assemblée générale annuelle régionale. La clôture de la période de mise en nomination se terminera 30 minutes après le début de l'heure prévue pour le début de l'Assemblée, tel que spécifié dans les règlements.

MOT DE LA PRÉSIDENTE : Julie St-Onge remercie les gens d'être présents en aussi grand nombre et de s'être déplacés dans ce beau site de l'Hôtel Montfort. À 18 h 12, elle déclare l'ouverture de l'Assemblée et confirme qu'un délai de 30 minutes est encore accordé pour l'élection des urnes.

Cette année a été une année de réalisation. Entre autres, une nouvelle plateforme a été créée avec l'aide de Geneviève Campbell. On avait annoncé la tenue du premier colloque et on a dû annuler à cause d'imprévus et on réévaluera la formule avec l'aide des comités pour une prochaine fois. Les formations de trois heures sont très appréciées et elles devraient revenir cette année.

Pour la Soirée Reconnaissance, cette année, on a remarqué une grande qualité des candidatures qui ont été soumises. Celles qui ne seront pas récipiendaires aujourd'hui pourront revenir l'an prochain. Elle encourage les membres à postuler pour les différents prix, et nous sommes une belle région riche en candidatures.

2. VÉRIFICATION DU NOMBRE DE PARTICIPANTS : Une vérification du nombre de participants a été effectuée. Nous avons 98 présences sur 114 inscriptions pour le souper de l'AGAR.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR : N'ayant aucune modification à l'ordre du jour, il est proposé par Stéphanie Despins, appuyé par Sarah Chevalier d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité

4. NOMINATION DE QUATRE SCRUTATEURS DE L'ASSEMBLÉE : Il est proposé par Caroline Lemay, appuyé par Stéphanie Malo de procéder à la nomination de quatre (4) scrutatrices :

- Stéphanie Despins
- Annie Dubé
- Kathleen Ferland
- Jade Pelletier

Adopté à l'unanimité

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGAR DU 9 MAI 2018 : N'ayant pas de modifications à apporter au procès-verbal de l'AGAR du 9 mai 2018 qui était disponible sur le site Internet, il est proposé par Marie-Andrée Gauthier, appuyé par Chantal Gouin d'adopter le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle régionale, tenue à l'Hôtel Gouverneurs de Shawinigan, le 9 mai 2018.

Adopté à l'unanimité

6. RAPPORT DES ACTIVITÉS GÉNÉRALES DE L'ORIIMCQ :

Conseil de section

Sarah-Danielle Blier

Comité de développement des compétences et de la promotion de l'excellence

Yann Voyer

Comité jeunesse

Caroline Lemay

Comité de communication, des technologies et d'élection

Natacha Savoie

Comité d'élection

Danielle Philibert

Comité des finances

Natalie Gélinas

Les représentants des comités sont invités afin de présenter le rapport des activités de l'ORIIMCQ. Conseil de section : Sarah-Danielle Blier, secrétaire, mentionne le changement au niveau de l'exécutif. Nous retrouvons Julie St-Onge, présidente, Geneviève Campbell, vice-présidente, Natalie Gélinas, trésorière et elle-même comme secrétaire. Le Conseil s'est réuni à douze reprises et au cours de l'année, Suzie Côté a quitté et nous sommes à la recherche d'un membre remplaçant pour cette place vacante. Les membres du Conseil de section poursuivent les prises de décisions en fonction des valeurs de notre gouvernance.

Comité jeunesse : Caroline Lemay, présidente du Comité jeunesse, présente les membres. La relève des personnes de 35 ans et moins représente 35 % des effectifs, donc il faut faciliter la visibilité et l'arrivée de cette relève. Voici quelques réalisations du Comité : Redéfinition du mandat, publication d'articles dans le Cyberjourn@l, entre autres sur la maltraitance, participation au «Happening en soins infirmiers», présentation sur le leadership chez la relève dans différents milieux d'enseignement, tenue d'une soirée-conférence ayant pour thème «Comment gérer son stress et garder l'équilibre dans un contexte difficile en soins infirmiers», etc. D'autres activités seront annoncées à l'automne et elle souhaite une belle soirée à tous.

Comité de développement des compétences et de la promotion de l'excellence : Le président, Yann Voyer, n'étant pas arrivé, Julie St-Onge le remplace et mentionne que ce Comité a eu beaucoup d'activités et le moment fort a été la formation sur le leadership infirmier de Stéphanie Desbiens qui a été très appréciée.

La rencontre pour les demandes d'aide financière pour les études universitaires a permis d'analyser 86 dossiers, dont 10 ont été refusés. Un montant de 15 000 a été bonifié pour ces 76 demandes. Pour la formation continue, 23 dossiers ont été reçus et 5 dossiers ont été refusés.

Comité de communication, des technologies et d'élection : Natacha Savoie, présidente, nous fait part de leurs réalisations. Élaboration et coordination du Cyberjourn@l et cela demande beaucoup de temps, malgré des statistiques très décevantes de la visibilité par les membres. Participation à l'organisation de l'AGAR et de la Soirée Reconnaissance. Organisation du concours pour la Semaine de la profession infirmière, auquel nous avons reçu onze candidatures. Participation au processus d'élection des délégués de l'OIIQ.

Comité des finances : Natalie Gélinas, présidente et trésorière du Conseil de section, fait la présentation des membres de son Comité et dresse un rapport sommaire. Les membres ont, entre autres, effectué une révision du protocole de trésorerie. Une petite pause est effectuée pour le service du plat principal (18 h 30).

7. ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS DE L'ORIIMCQ À L'AGA DE L'OIIQ : À 18 h 40, Natalie Gélinas invite, celle qui a accepté d'être la présidente d'élection, Dannielle Philibert qui spécifie que la 99^e AGA de l'OIIQ aura lieu au Palais des congrès de Montréal le 25 novembre 2019. Le nombre de délégués à élire pour notre région est de 61 délégués. L'élection des délégués sera faite par tirage au sort à l'aide d'un chiffrier électronique.

7.1 1^{re} urne : Les bulletins des candidats qui sont membres du Conseil de section de l'ordre régional ayant fait parvenir leur déclaration;

7.1.2 2^e urne : Les bulletins des candidats qui ont leur adresse, d'après la liste des membres, à 80 kilomètres ou plus du lieu de l'Assemblée. Également, les bulletins des candidats qui arrivent à l'Assemblée avant la fermeture des urnes;

7.1.3 3^e urne : Les bulletins des candidats qui ont leur adresse à moins de 80 kilomètres et qui sont représentés à l'Assemblée au moyen d'une procuration;

7.1.4 4^e urne : Les bulletins des candidats qui ont leur adresse à moins de 80 kilomètres et qui, sans être représentés, ne sont pas encore arrivés à la fermeture des urnes;

7.1.5 5^e urne : Les bulletins des candidats dont la déclaration est rejetée en raison d'un vice de forme et les bulletins des membres qui, sans avoir produit une déclaration de candidature, expriment à leur arrivée à l'Assemblée un consentement à agir, au besoin, comme délégué;

7.1.6 Une proposition sera faite afin que l'Assemblée confirme officiellement les résultats. L'attribution des postes de délégués est en fonction du nombre fixé par l'OIIQ et dans l'ordre du tirage. La liste en deux copies sera remise sur chaque table et par la suite, elle pourra être consultée sur le site Internet de l'ORIIMCQ au www.oriimcq.qc.ca.

8. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2018-2019 : Natacha Savoie invite la trésorière et présidente du Comité des finances, Natalie Gélinas à faire la présentation du bilan financier pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019, ainsi qu'à procéder à la nomination de la firme de vérificateurs. Les membres qui étaient présents l'an passé vont reconnaître les chiffres, car elle nous présente les états financiers 2018-2019, en nous précisant l'objectif de l'an passé, qui était de diminuer les actifs nets de 112 516 \$, en redonnant certains montants aux membres pour l'année en cours. Alors les états financiers au 31 mars 2019 pour les produits sont de 109 628 \$, comprenant la subvention de l'OIIQ et la commandite de la Banque Nationale. Les charges au montant de 124 900 \$ comprennent l'administration pour 59 505 \$, les activités légales pour 17 899 \$, les services aux membres pour 45 845 \$ et autres pour 3 138 \$.

À ce moment-ci, la période d'inscription vient de se terminer, Dannielle Philibert déclare la clôture de la période d'élection.

Donc, Natalie Gélinas décrit ces montants des charges. Les activités légales, entre autres, la formation est calculée par rapport à ce que cela nous coûte. Les services aux membres sont ceux que l'on redonne aux membres, soit le déjeuner au Congrès de l'OIIQ, les remboursements d'études universitaires, etc. Dans autres, nous retrouvons ce qu'on ne peut placer dans les autres frais.

La comparaison entre cette année et l'année dernière ne peut être notée, car nous avons changé la façon d'imputer les postes budgétaires par des projets. Pour l'année prochaine, une harmonisation de la charte sera effectuée, suite à la demande en mars dernier de l'OIIQ.

Pour l'évolution des actifs nets, nous avons un solde au début de l'année de 112 516 \$ et un solde de fin à 97 244 \$. En affectations de projets spéciaux (déjeuner, membres à la soirée Florence, cadeaux à l'AGAR, etc.), on retrouve un montant de 19 500 \$, en affectations en immobilisation, un montant de 14 580 \$ (achat du mobilier pour améliorer le lieu du bureau de l'ordre) et en affectations de la réserve de dépenses et d'éventualités, un montant de 35 000 \$. Il reste donc un montant de 28 164 \$ de non affectés, ce qui est une bonne nouvelle.

9. PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018-2019 : Le but de l'Ordre n'est pas de faire des profits. Nous avons réussi à baisser nos actifs nets et encore cette année, notre objectif est de redonner aux membres en les assistant lors de leur formation.

Une nouvelle charte est à implanter afin de l'uniformiser pour tous les ordres généraux. Une évaluation et une optimisation du fonctionnement de l'ORIIMCQ, au niveau financier, sont à prévoir par une diminution des actifs nets afin de redonner plus aux membres. Les montants pour l'année 2019-2020 sont pour les produits de 110 530 \$, pour les charges de 109 770 \$, comprenant l'administration pour 59 150 \$, les activités légales pour 11 200 \$ et les services aux membres pour 39 400 \$, ce qui comprend le déjeuner qui sera encore offert l'an prochain. Elle demande s'il y a des questions, car elle peut fournir tous les documents qui justifient ces montants.

Il est proposé par Julie Asselin, appuyé par Natacha Savoie d'adopter les prévisions budgétaires 2018-2019.

Adoptée à l'unanimité

10. NOMINATION DE LA FIRME DE VÉRIFICATEURS : Il est proposé par Caroline Leclerc, appuyé par Éric Tétreault de procéder à la nomination de la firme Bergeron, Lamy Veillette, S.E.P. par Mme Julie Gagnon, CPA auditeur, CGA à titre de vérificateur externe de l'ORIIMCQ pour l'exercice financier 2019-2020.

Adoptée à l'unanimité

18 h 50 ALLOCUTION DU REPRÉSENTANT DE L'OIIQ : Joël Brodeur, directeur de la direction du développement et soutien professionnel de l'OIIQ remplace son président qui, lui, est déjà dans son Assemblée générale annuelle. Il fait partie de cette direction depuis trois ans et il cumule quinze ans à l'OIIQ.

C'est avec plaisir que je suis ici avec vous. Avec la tournée provinciale, les motivations qui m'ont conduit à occuper la fonction de président de l'OIIQ prennent aujourd'hui tout leur sens. Selon moi, présider un ordre professionnel, c'est prendre contact avec les membres afin d'être en mesure de prendre des décisions cohérentes avec les expériences des membres sur le terrain. Vous conviendrez comme moi que le temps passe vite, car nous avons tant à accomplir. Les multiples rencontres que je ferai au cours des prochaines semaines sont un précieux atout pour moi. Aller à la rencontre des infirmières et infirmiers du Québec dans le cadre de la tournée provinciale est un immense privilège, riche en enseignements. Cela permet d'entendre les constats des membres et leur vision du futur de la profession. Prendre le pouls de la profession est un incontournable pour une organisation comme la nôtre. Pourquoi, je tiens tant à rencontrer les membres? Parce que l'OIIQ a besoin de l'adhésion de ses membres et de leur engagement pour mener à terme les orientations qu'il se donne, notamment dans le dossier du rehaussement de la formation initiale. Nous en parlerons plus tard.

Je l'ai déjà dit à vos représentants qui ont participé à la Biennale le 2 mai dernier, nous sommes un groupe professionnel nombreux et ambitieux. Pour réussir, on doit agir ensemble et se donner les moyens de naviguer côte à côte afin d'atteindre nos objectifs. C'est dans cette perspective que je partagerai avec vous les priorités de notre ordre professionnel pour la prochaine année afin que nous soyons au même diapason. Voici le plan de la présentation :

1. Le point sur la gouvernance de l'OIIQ

1.1 Récapitulatif de la loi 11 et des obligations : transparence, intégrité des administrateurs et imputabilité accrue.

1.2 Composition du Conseil d'administration

Actuel : 28 administrateurs (incluant le président), soit 24 infirmières et infirmiers élus et 4 membres nommés par l'Office des professions du Québec.

En 2020 : 16 administrateurs (incluant le président), soit 12 infirmières et infirmiers élus et 4 membres nommés par l'Office des professions.

ORII	Administrateurs sur le CA de l'OIIQ	
	Actuel	En 2020
Québec	3	1
Montréal/Laval	6	
Laurentides/Lanaudière	3	
Montérégie	4	
Huit autres régions	8 x 1	
Total	24	12

1.3 Composition du Conseil d'administration 2020 :

Administrateurs élus du CA sont toujours issus des régions;

La représentation régionale est établie aux fins d'assurer une diversité régionale au sein du CA. Les administrateurs ne représentent pas les régions ni les membres;

Fiduciaires de l'OIIQ;

Élus pour leur compétence en matière professionnelle et de gouvernance;

Imputabilité vis-à-vis le public et l'Office des professions.

1.4 Autres changements : Durée des mandats des administrateurs de trois ans chacun, maximum quatre mandats consécutifs pour les administrateurs et maximum trois mandats pour le président.

1.5 Élection de la présidence – pas de changement : La présidence est élue parmi les douze infirmières et infirmiers élus. Un suffrage par scrutin secret pour tous les administrateurs élus et les quatre administrateurs nommés par l'Office des professions.

2. Les quatre priorités de l'OIIQ

1. Le rehaussement de la formation initiale
2. L'occupation du champ d'exercice
3. L'utilisation optimale des mécanismes de protection du public
4. La gouvernance

2.1 Le rehaussement de la formation initiale : Nous devons remettre ce dossier sur les rails. Il y a un momentum à saisir. Le contexte a changé, car nouveau gouvernement qui présente beaucoup d'ouverture envers la profession infirmière, nouveau président à l'OIIQ et nouveau président au Collège des médecins et reconnaissance des expertises infirmières droit de prescrire et diagnostic pour les IPS. Nous avons un comité de travail interne qui a étudié plusieurs scénarios et nous en avons privilégié un : Le rehaussement de la formation pour les préposés, les auxiliaires infirmières et les infirmières. Nous travaillerons en alliance, nous avons déjà des échanges à ce sujet avec OIIAQ et nous développerons un plan d'action politique dès cet automne.

2.2 L'occupation du champ d'exercice

Voici quelques actions :

- Mettre à jour une version allégée du document « champ d'exercice et activités réservés » et y intégrer les perspectives et dimensions.
- En collaboration avec la DSMC, utiliser l'infolettre pour passer de l'information sur les activités réservées de manière simple et fréquente.
- Publication de plusieurs rubriques « ai-je le droit de... ».
- Publication d'un algorithme afin de soutenir l'autoanalyse, par les infirmières, de leur capacité légale. Algorithme publié déjà publié dans PI (numéro sur le Forum).

Sera aussi mis en ligne sous peu :

- Rendre disponible un atelier pour soutenir l'appropriation du champ et des activités.
- Atelier disponible et offert à quelques reprises à la demande des DSI.
- Intégrer à la formation PTI une portion sur les champs d'exercice et les activités réservés des infirmières et des infirmières auxiliaires.
- Élaborer des fiches synthèses sur le champ et chacune des activités réservées et les diffuser via l'ensemble de nos moyens de communication (Web, Facebook, PI).
- Ajouter à chaque article ACFA de PI un encadré qui fait le lien entre l'article, le champ et les activités réservées.
- Rendre disponible une norme sur l'administration des médicaments.

2.3 L'utilisation des mécanismes de protection du public

Inspections individuelles.

Mise en œuvre d'une méthode d'inspection générale automatisée.

Objectifs de l'inspection :

1. Soutenir et accompagner les membres dans le maintien et le développement de leurs compétences professionnelles

2. Sensibiliser les membres à leurs devoirs et obligations envers leurs clients, le public et la profession.
3. Responsabiliser les membres en regard de leur :
Développement professionnel.
Participation à des activités de formation continue.

3. Planification stratégique et vision du président : En 2018, j'ai fait le tour des régions du Québec et j'ai rencontré beaucoup d'infirmières et infirmiers, dont plusieurs d'entre vous, afin de prendre le pouls et enrichir ma vision quant au rôle et au positionnement de l'OIIQ. Ces rencontres m'ont permis de constater que ma vision rejoignait celle des membres sur des éléments qui sont ressortis très clairement :

- La formation initiale;
- Pratique avancée, plus particulièrement celle des ICS;
- Le positionnement de l'OIIQ et son rôle sociétal. Ces deux éléments feront partie intégrante de la planification stratégique 2020-2023.

3.1 Planification stratégique 2020-2023

1. Processus de planification stratégique
2. Échéancier

3.2 Vision du président

1. La formation initiale : Il y a urgence d'agir
2. La pratique avancée : Nous devons agir
3. Positionnement de l'OIIQ : Jouer le rôle de leader que l'on attend de nous
4. Rôle sociétal de l'OIIQ : Prendre la parole publiquement

4. Pour un partenariat renouvelé entre l'OIIQ et les ordres régionaux :

1. Élaboration d'une offre de service commune entre les ordres régionaux et l'OIIQ
2. Table des présidentes et des présidents officialisée

Joël Brodeur termine son allocution en remerciant pour l'invitation et il souhaite une bonne soirée à tous (7 h 40).

APPROBATION DE LA LISTE DES DÉLÉGUÉS : La présidente des élections, Dannielle Philibert annonce la liste des délégués pour l'AGA de l'OIIQ. Elle énumère les 61 noms des délégués élus.

ATTENDU QUE l'ORIIMCQ, lors de son Assemblée générale annuelle régionale du 12 juin 2019, a procédé à l'élection des délégués et des délégués remplaçants à l'AGA de l'OIIQ, qui aura lieu le 25 novembre 2019 au Palais des congrès de Montréal;

ATTENDU QUE l'AGAR de l'ORIIMCQ estime opportun d'autoriser la présidente d'élection à apporter à la liste des délégués remplaçants désignés, telle qu'officiellement confirmée par l'Assemblée, toute correction qu'elle pourrait juger essentielle au respect des dispositions du Règlement général de l'ORIIMCQ et à l'équité du processus électoral, y compris toute erreur d'écriture, de calcul ou de manutention des urnes, sous réserve de l'obligation de la présidente d'élection de faire rapport de ladite correction au Conseil de section de l'ORIIMCQ à la première occasion;

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu

DE CONFIRMER ET D'APPROUVER la liste des délégués et délégués remplaçants désignés pour participer à l'Assemblée générale annuelle de l'OIIQ qui se tiendra le 25 novembre 2019, telle qu'annexée à la présente résolution;

D'AUTORISER la présidente d'élection à apporter à la liste des délégués et délégués remplaçants toute correction qu'elle pourrait juger essentielle au respect des dispositions du Règlement de l'ORIIMCQ et à l'équité du processus électoral, sous réserve de l'obligation de faire rapport de ladite correction au Conseil de section de l'ORIIMCQ à la première occasion.

Il est proposé par Natalie Gélinas, appuyé par Caroline Lemay d'adopter la liste officielle des délégués et délégués remplaçants pour l'AGA de l'OIIQ.

Adoptée à l'unanimité

11. INFORMATION :

12. PÉRIODE DE PROPOSITIONS : Aucune proposition n'a été présentée à l'Assemblée, donc Natacha Savoie invite Julie St-Onge à procéder à la levée de l'Assemblée.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE : Julie St-Onge remercie l'assistance de leur présence. Elle remercie Natacha Savoie qui a été excellente pour l'animation de la portion de l'AGAR, ainsi qu'à toute son équipe pour la préparation de l'AGAR, car cela demande beaucoup d'énergie. Elle remercie également Diane Dupont, l'adjointe administrative, pour son travail exceptionnel, ainsi que les membres du Conseil de section qui ont été souteneurs et qui ont répondu à toutes ses questions. Elle tient à remercier la Banque Nationale et Josée Simoneau pour leur collaboration. Cela est intéressant d'avoir un aperçu de la vision de l'OIIQ et pour cela, elle remercie Joël Brodeur de son allocution et pour sa collaboration antérieurement avec le Comité jeunesse. Sur

ce, elle déclare la clôture de l'Assemblée. Il est proposé par Karine Bertrand, appuyé par Andréanne Jetté de clore l'Assemblée à 19 h 50.

Adoptée à l'unanimité

Elle présente Julie Asselin, vice-présidente du Comité de communication, des technologies et d'élection qui animera la Soirée Reconnaissance, la partie plus festive.

Avant de débiter la soirée et afin de souligner l'engagement des membres qui s'impliquent dans la structure de l'ORIIMCQ, on procède à un tirage de deux forfaits Éveil des sens au Kinipi Spa de Trois-Rivières. Les gagnantes sont Annie Laberge et Josyane Pinard.

SOIRÉE RECONNAISSANCE DE L'ORIIMCQ

REMISE DE PRIX

PRIX INNOVATION CLINIQUE BANQUE NATIONALE

Le prix Innovation clinique Banque Nationale vise à mettre en valeur les contributions cliniques novatrices des infirmières et des infirmiers de la région, soit la santé de la population, la qualité des soins offerts et l'avancement de la profession infirmière. L'équipe récipiendaire est admissible au grand prix Innovation clinique Banque Nationale remis lors du Congrès annuel de l'OIIQ.

Nous avons trois candidatures cette année :

- « La prise en charge du délirium aux soins intensifs » par Roxane Gélinas, Nathalie Thiffault, Andrée-Anne Paillé et Dr Jean-François Naud.
- « Unités de médecine : plus que des soins » par Caroline Rivest, Roxane Gélinas, Anie Demers, France Lambert, Gabriel Bordeleau-Landry, Marie-Josée Tremblay, Caroline Guertin, Karine Boulé et Nancy Gentesse.
- « Dépistage et suivi des troubles cognitifs par une prise en charge interdisciplinaire » par Sonia Végiard, Véronique Labrecque, Manon Larouche, Sabrina Cusson, Jessica Beaudry, Chantal Dionne, Isabelle Delisle, Martine Paulhus, Jonathan Pinard et Dr Caroline Proteau.

Nous invitons à l'avant Joël Brodeur de l'OIIQ ainsi qu'Isabelle Degrandpré de la Banque Nationale, commanditaire de ce prix afin de remettre une bourse de 400 \$, ainsi qu'une broche en or exclusive à l'ORIIMCQ, représentant le rayonnement de l'infirmière.

Nous invitons maintenant à l'avant l'équipe récipiendaire du prix Innovation clinique Banque Nationale 2019 qui revient à Roxane Gélinas et son équipe, pour le projet « La prise en charge du délirium aux soins intensifs ». Les gagnants régionaux reçoivent une bourse de 1 000 \$ et sont admissibles au grand prix Innovation clinique Banque Nationale d'une valeur de 3 000 \$ qui sera remis à l'occasion du Congrès annuel de l'OIIQ qui se tiendra les 25 et 26 novembre 2019. Lecture sommaire du communiqué par Julie Asselin. En cohérence avec le programme d'approche adaptée à la personne âgée proposé par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, ce projet mise sur l'autonomie des infirmières en les sensibilisant à la prévention, au dépistage et à la prise en charge du delirium par des interventions préventives à mettre en place dès l'admission d'un patient aux soins intensifs.

PRIX RAYONNEMENT PROFESSIONNEL

Le prix Rayonnement Professionnel est un prix honorifique soulignant la contribution d'une infirmière qui s'est distinguée tant au niveau professionnel que personnel. La gagnante du prix Rayonnement Professionnel a été décrite par sa collègue de travail comme étant une personne qui est un modèle et une source d'inspiration pour chaque infirmière qui a la chance de la côtoyer. Son esprit d'équipe, son engagement envers la profession et sa curiosité scientifique nous amènent à nous investir avec elle. Le respect qu'elle démontre envers tous et chacun, son sens éthique développé envers la population et sa capacité de transférer ses connaissances afin d'optimiser la qualité des soins, prouvent qu'elle est une professionnelle d'exception et un rayon de soleil pour la profession infirmière.

Nous invitons René-Jocelyn Blanchette à venir à l'avant afin de remettre le prix à la récipiendaire. Il me fait plaisir de vous présenter la gagnante Amélie Bélanger. Elle l'invite à prononcer quelques mots. «Merci, je suis très contente et je remercie mes compagnes au quotidien, ainsi qu'à Sophie Godbout et Lucie Thibeault qui m'ont proposée».

PRIX FLORENCE

Les prix Florence saluent la contribution d'infirmières ou infirmiers dont l'engagement personnel et professionnel permet de mieux relever nos défis collectifs. Ils permettent également de souligner des actions qui peuvent servir de modèle à tous les membres de l'OIIQ et honorer l'excellence de leur travail. Nous sommes très honorés d'avoir une Florence dans notre région à qui nous avons pu rendre hommage lors de la soirée des prix Florence du 1er mai dernier. Nos plus sincères félicitations à Patricia Germain, professeure à l'UQTR, récipiendaire dans la catégorie « Promotion de la santé ».

Afin de souligner la récipiendaire du prix Florence 2019 dans la catégorie « Promotion de la santé », nous invitons une membre du Conseil de section et collègue de Mme Germain à venir présenter notre récipiendaire. J'invite donc Josyane Pinard et Patricia Germain à venir à l'avant.

Josyane Pinard présente la récipiendaire comme étant une personne dévouée, inspirante. Elle a reçu ce prix parce qu'elle contribue par son département de recherche à faire avancer la cause tant au niveau de la petite enfance que du côté famille. Elle invite ensuite Patricia Germain à faire une courte allocution qui en terminant proclame qu'il y a plein de Florence dans la salle et qu'il faut du courage, de la confiance et de l'humilité. Une ovation lui est attribuée. Elle remercie Josyane Pinard et l'ORIMCQ, car quand ce sont des gens de chez-nous qui nous honnorent, cela nous touche bien plus. Par la même occasion, un bouquet de fleurs lui est remis.

Josyane Pinard invite Caroline Lemay, présidente du Comité jeunesse, à venir présenter la récipiendaire du prix Distinction Relève Régionale.

PRIX DISTINCTION RELÈVE RÉGIONALE

Décerné par le Comité jeunesse régional, ce prix est remis à une infirmière ou un infirmier de la relève que ses pairs distinguent pour son implication, son leadership positif et sa contribution à l'avancement de la profession.

On a reçu de belles candidatures et étant commandité par la Banque Nationale, la représentante va venir remettre le prix. S'étant démarquée par sa diversité, elle présente Roxane Gélinas qui est soucieuse de la qualité des soins, qui a effectué plusieurs formations, car son développement des connaissances est important et depuis elle poursuit ses études. Roxane Gélinas spécifie qu'elle est bien entourée et c'est grâce aux gens autour d'elle.

BOURSES AUX FINISSANTS EN SOINS INFIRMIERS

Julie Asselin invite Karine Beaudoin afin de remettre les bourses aux finissants de la région. Une bourse de 350 \$ est remise auprès d'un finissant en soins infirmiers par maison d'enseignement de la région s'étant distingué tant par ses performances académiques que professionnelles. Nous invitons donc les récipiendaires à se présenter en avant.

Cégep de Trois-Rivières : Ève Phaneuf

Cégep de Shawinigan : Mélanie Lavigne-Doucet

Cégep de Victoriaville : Karine Côté (absente)

Cégep de Drummondville : Mollie Jutras (absente)

UQTR : Myriam Desbiens

PRIX POUR AUTEURS DU CYBERJOURN@L

Nous remettons un certificat en guise de reconnaissance pour tous les auteurs qui ont publié des articles dans le Cyberjournal@l au cours de cette année. Julie Asselin invite Annie Laberge afin de remettre les certificats. Elle invite également les auteurs afin de recevoir leur certificat ainsi qu'un cadeau, soit une carte cadeau de 30 \$ à la librairie Renaud Bray, en guise de remerciement.

Roxane Gélinas : Le délirium sur les unités de courte durée

Marie-Ève Archambeault et Émilie Gosselin : La simulation clinique haute-fidélité et de développement du raisonnement clinique chez les infirmières novices.

Louise Turgeon : L'incontinence urinaire n'est pas une maladie!

Anne-Marie Leclerc et Justine Tremblay : Perspective contemporaine de la santé des Autochtones : une revue de littérature.

Merci à toutes pour votre contribution au Cyberjournal@l.

PRIX ENGAGEMENT AU QUOTIDIEN

Dans le cadre de la Fête de l'infirmière qui a lieu au mois de mai, le Comité de communication, des technologies et d'élection a organisé un concours. Il s'agissait de nous écrire un texte mentionnant ce qui vous passionne au quotidien comme infirmière ou infirmier. Nous avons reçu douze textes très enrichissants et nous désirons remercier tous ceux et celles qui ont participé à cette première édition. Le gagnant par tirage au sort est paru dans le Cyberjournal@l du mois de mai. Nous vous invitons à surveiller les prochaines parutions du Cyberjournal@l, car d'autres textes seront également publiés. Nous invitons Chantal Lehoux du Conseil de section à remettre le prix à la récipiendaire.

La récipiendaire du concours est Nancy Lainesse, infirmière clinicienne au Centre d'enseignement pour personne diabétique au CLSC Drummond. Elle se mérite un certificat cadeau du Manoir du Lac William et on vous invite à participer pour l'année prochaine. Toutes nos félicitations!

Ceci marque la fin de la Soirée Reconnaissance. Nous vous remercions d'avoir participé à l'Assemblée générale annuelle régionale de l'Ordre régional des infirmières et infirmiers de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Cette soirée a été agrémentée par votre présence, elle n'aurait été possible sans vous. Mentionnons également l'importance de nos commanditaires, soit la Banque Nationale, la Ville de Nicolet, Le Kinipi-spa nordique, la jardinerie Fortier, ainsi que le Manoir du lac William.

Nous aimerions récolter vos suggestions et commentaires afin d'optimiser cette soirée pour une prochaine édition. Pour ce faire, nous vous proposons de répondre, d'ici le 30 juin prochain, à un sondage d'une durée de cinq minutes.

Comme nous aimerions rejoindre le plus d'invités ayant participé à cette soirée, nous vous serions reconnaissants d'encourager vos collègues et amis présents à bien vouloir remplir ce sondage. Votre opinion est importante et vous recevrez ce sondage par «Survey monkey» lundi prochain.

Pour ceux qui sont élus délégués et qui ne pourront malheureusement pas se présenter au Congrès de l'OIIQ, bien vouloir en informer rapidement le secrétariat de l'ORIIMCQ afin que nous puissions rejoindre un délégué remplaçant.

En vous remerciant d'avance, nous vous adressons nos meilleures salutations et une excellente fin de soirée !

On va maintenant procéder aux prix de présence :

3 certificats cadeaux de 25 \$ - Ben et Florentine

2 certificats cadeaux de 25 \$ - David Tea

2 certificats cadeaux de 25 \$ - Chocolat favoris

6 accès aux bains – Kinipi spa nordique

5 certificats cadeaux de 20 \$ - SAQ

1 tablette Samsung

1 tablette ASUS

2 jardinières de fleurs à suspendre de la Jardinerie Fortier

Sur votre table, vous retrouvez également 3 pots de fines herbes que vous pouvez tirer au hasard et devant chacun de vous, il y a une tasse en porcelaine pour chaque membre. Ceci conclut la Soirée Reconnaissance et félicitations aux récipiendaires.

20 h 40 : Julie St-Onge remercie Julie Asselin pour l'animation de la soirée. «J'espère que vous avez apprécié votre soirée et au plaisir de vous voir l'année prochaine».

